

L'HÉMICYCLE

Les leçons de l'élection au Grand Conseil.

Les résultats des dernières élections cantonales offrent des enseignements intéressants. Tout d'abord, entre gauche et droite les rapports de force changent peu, tous deux demeurent sensiblement de force égale. C'est à l'intérieur de ces blocs – si l'on peut encore parler ainsi – qu'ont lieu les déplacements.

Ainsi, à droite, l'effondrement de l'UDC, attendu mais surprenant dans son ampleur, a profité au PLR. Le PDC, avec ses deux sièges, pourrait jouer le rôle de balancier, notamment sur les dossiers sociaux, mieux que les Verts Libéraux ne prétendaient le faire lors de la dernière législature.

A gauche, le parti socialiste continue de payer sa dérive centriste. De 425'000 suffrages en 2005, il a passé à 315'000 en 2009, à 250'000 en 2013, enfin à 245'000 en 2017. En douze ans, le parti de la rose a ainsi perdu 40% de ses suffrages ! Cette fois-ci, ce sont les Verts qui en ont largement profité grâce au jeu des apparentements, tout comme SolidaritéS, qui récupère le siège du POP dans le district de Neuchâtel. Quant au POP, il savait que, sans apparentement, la barrière du quorum à 10% serait trop élevée dans les districts du bas et qu'il y perdrait ses deux sièges. Au Locle, le troisième siège enlevé de justesse en 2013 a été perdu au profit des Verts; à la Chaux-de-fonds, un quatrième siège a été gagné, le cinquième manqué de peu. Mais c'est le nombre de suffrages qui est à retenir, qui exprime le plus fidèlement la volonté de l'électeur, avant les jeux d'apparentements et de quorum: jamais le POP n'en avait fait autant. Entre 2005 et 2017, il a progressé de 30%.

Cette progression en termes de suffrages doit être prise comme un encouragement pour la ligne politique claire

AGENDA

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 20h (Versoix 7), séances de section
Ma. 29 août, Je. 28 sept., Ma 31 oct. à 19h30, Conseil Général
1, 2 et 3 sept. stand du POP à La Braderie

Le Locle

Lu. 14 août à 19h30, séance avec le Comité cantonal
Lu. 21 août, 18 sept. et 30 oct. à 20h (Envers 7), séances de section
Me. 30 août et 27 sept., Je. 9 nov. à 19h45, Hôtel-de-Ville, Conseil Général

Val-de-Travers

Ma. 5 sept et 1er nov. à 20h (salle UNIA à Fleurier), séances de section
Lu. 27 sept. a 20h, Conseil Général à Boveresse
Lu. 23 oct. à 19h30, séance avec le Comité cantonal



dans laquelle le parti s'est engagé, comme une marque de confiance qu'il s'agit d'honorer. Durant la législature à venir, le POP doit se renforcer dans tous les districts et participer activement à la politique locale en défendant ses valeurs de solidarité et de proximité. La délégation popiste au Grand Conseil, dynamisée par l'apport de forces nouvelles, fortement ancrées dans la société civile, comme Sarah Blum, Armin Kapetanovic, Nathan Erard, Françoise Casciotta ou Michael Berly devra se profiler comme force de propositions constructives, fidèle à nos valeurs de gauche.

Les dossiers importants ne manqueront pas au cours de la prochaine législature : circonscription unique, fiscalité, dossier hospitalier, soins à domicile, réforme de l'Etat, Prévoyance-NE, réformes de l'école neuchâteloise, réglementations du monde du travail pour n'en citer que quelques-uns, où les majorités seront fluctuantes, où les blocs de gauche et de droite ne seront pas forcément unis. Aux député-e-s popistes de faire entendre leur voix.

Daniel Ziegler

Littoral

Assemblée Générale de la section, jeudi 24 août à 18h30, restaurant du Jura
Lu. 4 sept. à 19h30, séance avec le Comité cantonal
Lu. 4 sept., 23 oct. et 6 nov. à 19h30, Conseil Général

Les Jeunes POP

1er jeudi du mois à Neuchâtel à 19:30 (Ecluse 46)
1er mercredi du mois à La Chaux-de-Fonds à 19:30 (Versoix 7)
3ème mercredi du mois, en commun (lieu en alternance)

Cantonal

Lu. 14 août au Locle (Envers 7), comité cantonal
Lu. 4 sept. à Neuchâtel (Écluse 46), comité cantonal
Lu. 23 oct. au Val-de-Travers (salle UNIA à Fleurier), comité cantonal
Dimanche 24 sept., votations cantonales et fédérales



ÉDITORIAL

L'aristocratie contre les ouvriers¹

Est-ce une faute politique d'être située à 1000 mètres d'altitude? Est-ce une faute politique d'être une cité industrielle? Est-ce une faute politique si les aristocrates préfèrent vivre les pieds dans l'eau plutôt que dans la neige?

Ces quelques interrogations veulent mettre en perspective la réalité des habitants des Montagnes, qui accueillent les frontaliers par milliers et qui ont mis des hectares de terrain à disposition des entreprises.

C'est contre ces gens-là que quelques dirigeants du Bas ont fait aboutir le référendum qui s'oppose au report d'une nouvelle répartition de l'impôt des frontaliers. Ce report, décidé par le Grand Conseil, n'avait pas pour but d'abandonner le projet, mais de mieux en mesurer les conséquences.

Le projet du Conseil d'Etat propose de revoir la répartition de l'impôt payé par les frontaliers entre canton et com-

munes. Actuellement sur 200 %, celle-ci est de 150 pour les communes et 50 pour le canton. Il s'agirait de passer à 77 pour les communes et 123 pour le canton. Pour compenser les pertes subies par les communes, le canton propose de leur octroyer trois points provenant de l'impôt des personnes physiques et morales. Si la proposition intéresse particulièrement les communes du littoral, c'est qu'elles n'accueillent que peu de frontaliers et sont donc peu concernées par la perte de revenus de leur l'impôt. En revanche, elles sont très intéressées par la hausse de trois points sur les autres impôts.

Dans cette affaire, les dirigeants des communes riches estiment avoir suffisamment aidé «ceux du haut» par le passé.

Le vote à venir ne manquera pas de provoquer des «étincelles», comme le titrait la presse neuchâteloise. Un nouveau Premier mars sera-t-il nécessaire contre l'aristocratie afin d'unir les travailleurs de tout le canton? A moins qu'un groupe d'habitants du Haut excédés ne propose la sécession!

Alain Bringolf

LA GRENADE !

Saleté de pauvres !

Il était millionnaire. Plusieurs fois d'ailleurs ...

Donc, jusqu'au jour maudit où il avait appris la mauvaise nouvelle, il vivait assez bien dans sa peau de riche neuchâtelois. Il se sentait plutôt du bon côté. Sa fortune augmentait régulièrement, sans excès : 20% en cinq ans, ce qui lui semblait raisonnable. Ses 5 millions de fortune s'étaient ainsi transformés en 6 millions. Une hausse somme toute modérée.

En conséquence, il était plutôt satisfait de son sort, lorsqu'était apparu, sous ses yeux ébahis, le communiqué de la CNCI (Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie). Et là, brutalement : le choc ! Sans la moindre préparation psychologique... L'indignation totale... En quelques instants, il venait d'apprendre que les millionnaires d'ailleurs, d'autres cantons, s'enrichissaient plus rapidement que lui. Il était à la traîne, en queue de peloton, un moins que rien, un perdant, un «loser»...

Et soudain, il avait eu une révélation, que dis-je, une illumination ! Si lui s'enrichissait moins vite, cela signifiait que les pauvres s'appauvrirent plus lentement. Du coup, il s'était senti vraiment indigné : « Cochons de pauvres qui profitaient de la situation ! » Il fallait vraiment leur donner une bonne leçon. Dorénavant, il se montrerait impitoyable. Il allait sans tarder leur apprendre ce que signifiaient les mots « justice » et « égalité » ...

Henri von Kaenel

¹ Extrait de Gauchebdo du 16.06.2017, hebdomadaire romand du POP

PST - POP

23^{ème} CONGRÈS ORDINAIRE DU PARTI SUISSE DU TRAVAIL-POP

Les 10 et 11 juin derniers, 35 délégués désignés par 8 sections se sont réunis à Neuchâtel pour le 23^e congrès ordinaire du Parti suisse du travail -POP (PST - POP). L'occasion de discuter des programmes et des statuts et d'établir les axes politiques prioritaires.

Des accords dans l'intérêt des travailleurs et non du capital

La journée de samedi a été presque entièrement consacrée à la discussion et l'adoption d'une résolution « Pour de nouveaux accords avec les pays européens ». Depuis les années 1990 et la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen EEE (rejetée par 50,3% des voix), le PST-POP a été divisé sur la question. Aujourd'hui, la position majoritaire est que l'UE n'a rien d'une Europe pacifiée dans laquelle les peuples vivraient en harmonie. Son attitude envers la Grèce et son ingérence en Ukraine ont détruit toutes les illusions quant à son caractère démocratique et pacifique. Dans la résolution adoptée à Neuchâtel, le PST/POP affirme que la voie bilatérale engagée par le Conseil fédéral n'a bénéficié qu'au patronat, tandis que les travailleurs, en Suisse comme dans l'UE ont subi de lourdes attaques. Un parti qui se veut porteur d'un programme de défense des travailleurs et de l'environnement ne peut que dénoncer de tels accords.

La guerre est devenue l'état normal du monde

Dimanche, les délégués ont discuté de différentes motions et résolutions. Une résolution concernant la situation internationale a été adoptée. Depuis quelques années, le PST-POP constate que la guerre est (re) devenue l'état normal du monde et un moyen des puissances impérialistes pour imposer leur volonté. La résolution dénonce la course aux armements - qui permet notamment à la bourgeoisie suisse de s'enrichir par ses exportations d'armes - et revendique une Suisse neutre qui promeut la paix et renonce à toute forme d'ingérence. Les délégués ont exprimé leur solidarité avec les peuples victimes de la guerre en Syrie, au Yémen ou en Ukraine, ainsi qu'avec les Palestiniens et les Sahraouis, qui luttent pour leur indépendance. Une résolution particulière a été consacrée à la solidarité avec le peuple et le gouvernement du Venezuela. Aujourd'hui, des partis de la classe supérieure soutenus par les États-Unis font tout pour dégrader la situation économique du Venezuela et tentent de semer le chaos pour justifier une intervention étrangère contre un gouvernement progressiste élu démocratiquement. Alors qu'en Suisse, les médias bourgeois passent sous silence les assassinats commis par l'opposition, les délégués du PST -POP ont condamné cette violence et les tentatives d'ingérence étrangère contre l'indépendance du Venezuela.

Résolution adoptée des Jeunes POP vaudois et neuchâtelois

Les mouvements de jeunesse du POP vaudois et neuchâtelois se sont attelés à un travail de réflexion ces derniers mois. Afin de

mieux répartir le travail qui doit être fourni, les moyens financiers à disposition et les actions à mener, les Jeunes POP vaudois et neuchâtelois ont décidé de travailler sur une réforme de leurs organes de décision et d'organisation. Ces derniers sont en train de mettre en place une « coordination interrégionale » afin d'appliquer le centralisme démocratique nécessaire pour faire grandir leur mouvement et propager leurs idées.

La priorité étant le développement des deux sections existantes et l'ouverture de nouvelles sections là où les Jeunes POP ne sont pas encore présents. Les « Jeunes POP Suisse » constitueraient la jeunesse romande officielle du Parti suisse du Travail. Les formalités et modifications statutaires seront avalisées par le comité central.

Election des instances et modifications de statuts

Au niveau interne, le président du PST - POP Gavriel Pinson a été réélu à l'unanimité. La composition du comité central et du comité directeur est peu modifiée. A noter tout de même le retour au comité central de la section de St-Gall et l'élection de deux nouveaux camarades - Christophe Grand (VD) et Tarek Idri (ZH) - au comité directeur. Les délégués du congrès ont décidé d'introduire deux modifications dans les statuts du PST - POP. Premièrement, l'article sur la limitation du nombre de mandats dans les instances nationales du parti a été biffé. Celui-ci visait à limiter les mandats dans les instances nationales à deux ans, renouvelables maximum deux fois. Selon les délégués, cette limitation ne correspondait plus ni aux besoins, ni à la réalité de notre parti qui nécessite une équipe dirigeante stable pour mener à bien le renforcement du parti sur le plan national.



Deuxièmement, l'article 15 concernant la fréquence des congrès ordinaires a été modifié. Les congrès auront désormais lieu tous les quatre ans au lieu de tous les deux ans. Cet espacement sera compensé par l'organisation régulière de conférences nationales thématiques.

Notons encore pour terminer la présence au congrès de deux délégués respectivement du Parti du Travail de Belgique (PTB) et du Parti communiste allemand (DKP), qui ont pu apporter un regard extérieur et partager avec nous leurs expériences et pratiques.

*Propos recueillis par Sélim Taboubi
Source: secrétariat national du PST - POP*

LITTORAL: L'ÉTAT COMPRIME ET LA LOI TRICHE

« L'Etat comprime et la loi triche, L'impôt saigne le malheureux, Nul devoir ne s'impose au riche, le droit du pauvre est un mot creux. » Cette première strophe du troisième couplet de l'Internationale offre un excellent résumé de la situation actuelle du canton de Neuchâtel.

Cadeaux et allègements fiscaux se sont succédé à un rythme effréné pour le capital et ses multinationales. Les riches du canton ont vu leur fortune augmenter de manière effrayante. Tandis qu'à la base de la pyramide sociale, la pression fiscale est restée forte et les restrictions des prestations sociales se sont accentuées à tous les niveaux.

A titre d'exemple, le forfait d'aide sociale visant à assurer l'entretien mensuel d'une personne de trente ans vivant seule a baissé de 26% entre 2005 et 2017, passant de CHF 1'060.- à CHF 782.-. On ne peut pas franchement affirmer que le coût de la vie ait diminué dans de telles proportions durant ces douze dernières années. Le scandale de la situation ne semble pas émouvoir outre mesure le gouvernement qui persiste et signe dans cette voie néolibérale et promet aux pauvres, mais sans trop le dire haut et fort, appartenance « socialiste » oblige, de la sueur et des larmes au nom des soi-disant « nécessaires économies ». Des trains de mesures à cet effet, bel euphémisme pour dissimuler la violence sociale, sont en cours de réflexion et de discussion dans tous les services de l'Etat pour élaborer le budget 2018.

Que fait Neuchâtel si ce n'est appliquer une politique des caisses vides au profit de ceux d'en haut et vérifier par là cette stance de l'Internationale qui veut que « Nul devoir ne s'impose au riche, le droit du pauvre est un mot creux » ?

Depuis les années septante, la contre-offensive des classes dominantes pour reconquérir ce qu'elles avaient perdu dans

INITIATIVE DU POP POUR UNE FISCALITÉ PLUS ÉQUITABLE

La section cantonale du POP neuchâtelois remercie vivement toutes les personnes qui ont signé et ont fait signer l'initiative populaire pour une fiscalité plus équitable qui cherche à contrebalancer les cadeaux réguliers que s'octroie la droite au législatif cantonal. Effectivement, en décembre passé, la droite du Grand Conseil a imposé une baisse de la fiscalité sur les hauts revenus qui coûtera plus de 4 millions à l'ensemble de la population sous la forme de coupes supplémentaires dans l'enseignement, le social et la santé, ainsi que 2, 8 millions aux communes. L'on constate en effet que, si les petites fortunes stagnent dans le canton, les riches contribuables (6% de la population) ont augmenté la leur de 1'500 millions en deux ans. Il paraît donc équitable de demander une modeste contribution supplémentaire à ceux qui s'enrichissent sans cesse, afin de garantir les prestations de l'Etat à l'ensemble de la population.

Notre initiative prévoit une hausse modérée de l'impôt sur les

l'après-guerre n'a pas faibli d'une miette. La résistance peine à s'organiser face aux coups de boutoir ininterrompus de la droite. En janvier 2017, l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS) a publié un rapport intitulé : 25 ans de réformes fiscales, 25 ans de réformes des assurances sociales : une comparaison. Cette étude démontre une concordance des temps presque parfaite entre les baisses d'impôts tous azimuts dont ont bénéficié les entreprises et les mesures d'économies prises dans les assurances sociales fédérales (Chômage, assurance invalidité, AVS, Ilème pilier), puis cantonales (Aide sociale).



La question qui se pose dès lors est : jusqu'à quand allons-nous subir cette situation ? Le troisième couplet de l'Internationale se conclut ainsi : « C'est assez languir en tutelle, L'égalité veut d'autres lois, Pas de droits sans devoirs dit-elle, Egaux pas de devoirs sans droits ». La tutelle a en effet assez duré !

Julien Binggely

ENVOYEZ-NOUS VOTRE SIGNATURE ET CELLES DE VOTRE FAMILLE ET AMIS RAPIDEMENT. VOUS AVEZ REÇU LA FEUILLE POUR LA RECOLTE DES SIGNATURES DURANT LE MOIS AVRIL. MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT.

L'HÔTEL JUDICIAIRE, UN CONFLIT «HAUT-BAS» ?

En septembre, les Neuchâtelois devront se prononcer sur la construction d'un nouvel Hôtel judiciaire à La Chaux-de-Fonds. Le spectre du conflit Haut-Bas plane, mais qu'en est-il vraiment ?

Le 24 septembre 2017, les citoyennes et citoyens neuchâtelois se prononceront sur la construction d'un Hôtel judiciaire situé à La Chaux-de-Fonds. Le vote fait suite au lancement d'un référendum par des politiciens du Littoral. Ils trouvent le projet, devisé à 48,5 millions, trop coûteux. Ce sont les mêmes qui ont lancé un référendum contre le report de la nouvelle répartition de l'impôt des frontaliers (voir édition de Gauchebdo du 16 juin) et qui veulent un Hôpital cantonal en site unique à Neuchâtel, malgré le refus de la population. Il est difficile de croire que leur motivation est de sauvegarder les finances cantonales, car rien n'est trop cher pour Neuchâtel, pas plus l'Hôpital que le Microcity de l'EPFL. Autant les partisans que les adversaires de l'Hôtel judiciaire, admettent que la situation des locaux actuels est déficiente et mérite une rénovation. Le gouvernement a estimé que la meilleure solution économique passait par le regroupement de la justice en un seul lieu. Cela éviterait divers travaux nécessaires dans les locaux actuels. Le Grand conseil a également accepté le projet par 91 voix contre 18.

Un projet raisonnable ?

Des questions subsistent néanmoins. Ceux qui s'opposaient à la centralisation de l'Hôpital neuchâtelois devraient-ils changer d'optique et soutenir la centralisation de la justice ? Le projet ne dépasse-t-il pas le raisonnable dans une période où il n'est question que d'économies ? Le ministre libéral de la justice, l'ancien juge cantonal Alain Ribaux, a affirmé dans la presse que si ce projet échouait, alors, le gouvernement devrait repenser son credo «un canton – un espace». Certains habitants du Bas estiment que l'on ne doit pas mettre un projet centralisé en «périphérie», comme si Neuchâtel n'était pas aussi périphérique que La Chaux-de-Fonds au plan cantonal ! Les députés du POP ont quant à eux soutenu le projet. Pour Da-

niel Ziegler, président du parti, il ne s'agit cependant pas d'un conflit Haut - Bas, car cet Hôtel judiciaire n'amènera pas grand-chose aux Montagnes, ni fiscalement ni économiquement. «Je me fiche pas mal de son emplacement. La seule raison pour laquelle les députés populistes ont accepté le projet, c'est qu'il est vecteur d'économies pour l'Etat et qu'il offre de meilleures conditions de travail à la justice», affirme-t-il. Et de souligner que le coût annuel de cet investissement se révélera moindre que le statu quo avec ses huit sites pour la plupart en location et dans un état lamentable.

Mais au sein de la population, certaines hésitations se manifestent. Alors que la droite emmenée par le Conseil d'Etat ne parle que d'économies, que les fonctionnaires sont malmenés et que les plus pauvres voient leur situation se péjorer, une dépense de plusieurs millions passe mal. Il existe aussi une opposition systématiquement à tout projet de centralisation. Mais Daniel Ziegler reste serein «On peut bien sûr s'opposer à toute centralisation par principe, mais dans ce dossier-là, ce serait tout simplement stupide».

Répondre aux besoins de la population

Pour le POP, l'Etat doit répondre aux besoins fondamentaux de la population. Cela signifie déterminer la meilleure solution, indépendamment de toute considération financière. En ce qui concerne l'Hôtel judiciaire, les bases décisionnelles restent de nature financière et cela est regrettable. Mais le projet a au moins pour avantage de corriger une répartition des investissements cantonaux défavorables aux Montagnes neuchâteloises. Même si le projet aurait pu être meilleur, il n'est pas à rejeter pour autant et il faudra trouver les mots pour le faire comprendre à la population. n

Alain Bringolf

Paru dans Gauchebdo du 30 juin 2017

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 26 SEPTEMBRE 2017

NON au contreprojet à l'initiative
«Pour la sécurité alimentaire»

NON au financement additionnel de l'AVS par le biais
d'un relèvement de la TVA

NON à la loi sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

LA CHAUX-DE-FONDS

TROIS POINTS D'IMPÔTS DE PLUS EN MOINS, ET APRÈS ?

Le verdict est tombé : les chaux-de-fonniers ont refusé nettement et sans surprise la hausse d'impôts qui leur était proposée. Du coup, le déficit se prend trois millions de plus. Ajoutez à cela deux millions de la bascule de l'impôt des frontaliers, 400'000.- de l'impôt des personnes physiques aisées,... Et nos finances prennent des allures de bonhomme Michelin écarlate.

Face à cette situation, le premier réflexe serait de ne pas appliquer le vote. C'est tout-à-fait toléré dans notre république et canton mais, par conviction, nous nous refuserons à cette éventualité, quitte à ne pas être réélu tacitement.

Pour la gauche du Conseil général, cette hausse d'impôt consistait en un partage des sacrifices. Le personnel communal, lui, s'est vu assener une deuxième couche de mesures salariales. Étant donné que la cause principale des difficultés chaux-de-fonniers provient d'une décision populaire, il était logique que la population participe à l'effort. Tel ne sera pas le cas et nous reviendrons sur les mesures salariales.

Il n'en reste pas moins que la situation reste critique et semblable déficit ne saurait rester sans conséquences.

La première option consiste à franchir hic et nunc le portail du paradis de la droite : couper prestations, subventions, salaires,... C'est une hausse d'impôt déguisée puisque vous en aurez moins pour le même prix, c'est remplacer l'impôt par les taxes. Une excellente nouvelle pour les nantis car cela revient à facturer les prestations sans tenir compte du revenu, à l'image de la taxe maladie.



Nous préférons une seconde possibilité : exiger la correction de la réforme de l'imposition des entreprises, celle-là même qui plombe aujourd'hui les finances publiques. Et, sur ce dossier, La Chaux-de-Fonds n'est plus seule. Elle a été rejointe par ses sœurs du Locle et de Neuchâtel qui s'affichent largement déficitaires. C'est la magie de cette réforme : ce sont les lieux du travail et de la production de richesses qui sont le plus sévèrement touchés, pour le plus grand bénéfice des propriétaires d'entreprises réunis dans des banlieues cossues pas forcément neuchâteloises.

Karim Boukhris

VOTATIONS CANTONALES DU 26 SEPTEMBRE 2017

OUI à la construction d'un nouvel Hôtel judiciaire
à La Chaux-de-Fonds

NON à la réforme des institutions

OUI au maintien de l'impôt des travailleurs frontaliers pour les communes industrielles du canton

LE LOCLE : ZONE PIÉTONNE AU LOCLE ?

Avec l'arrivée des beaux jours et le bourgeolement des terrasses, la question revient sur la table chaque année: « Et si les voitures étaient interdites à la place du marché ? » « Impossible ! » Répondront ceux pour qui la voiture est une croissance motrice naturelle. « Un désastre pour le commerce local ! » répondront ceux qui par gloriole de la concurrence libre et non faussée, font leurs courses au centre commercial (en bagnole bien entendu...).

Si nous ne nions pas la praticité évidente de la voiture, il faut néanmoins ouvrir les yeux sur les problèmes qu'engendre le trafic en général. Détérioration rapide des monuments, gros pics de pollution sonore et atmosphérique, encombrement des routes, diminution de l'espace piéton disponible etc. Le Café du Marché par exemple voit sa terrasse scindée en deux par une petite route, obligeant les serveuses à traverser celle-ci pour atteindre les clients. Ce n'est rien comparé au Restaurant du Passage qui doit carrément traverser un passage piéton pour rejoindre sa terrasse de l'autre côté.

Et il n'est pas rare de voir ces dits clients saluer amicalement le conducteur d'une voiture passant là au milieu. Et on se dit que s'il avait été à pied ou à vélo, il aurait pu, lui aussi boire un verre sans avoir à chercher une place de parc pendant un quart d'heure, ni même compter ses boissons avant de reprendre le volant. On compte environ dix Cafés-Bars et Restaurants aux alentours de la place du marché locloise et encore plus de petits magasins divers et variés. Offrir la possibilité aux locloises et loclois de flâner librement de la Place du 1er Août et sa future gare routière jusqu'au Vieux-Moutier (le Temple), est une vraie opportunité pour dynamiser notre centre-ville et

proposer à la population une réelle zone de détente gratuite, accueillante et familiale.



Même si la question des zones piétonnes n'est actuellement pas un problème sociétal des plus graves, c'est un projet d'avenir réaliste et réalisable auquel le Parti Ouvrier Populaire du Locle tient énormément. Rappelons que la cadence des bus a augmenté depuis 2011, que les entreprises régionales proposent des navettes aux salariés et que le projet Vélo-spot fait un tabac. Tous les feux sont donc au vert pour se lancer.

Alors aux indécrottables de bagnole, mettez-vous au vélo. Il faut parfois pédaler un peu plus, mais la bière n'en est que plus fraîche à l'arrivée.

Oskar Favre

NON À LA REFORME DE LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020

Les Chambres fédérales ont accepté des modifications qui ne corrigent en rien les graves défauts du «paquet Berse» de 2014. On retrouve tels quels la hausse de l'âge de la retraite des femmes -une économie d'un milliard 300 millions de francs par an sur leur dos-, une augmentation de la TVA et la baisse du taux de conversion qui passe de 6,8% à 6% et signifie une dure baisse des rentes du 2^{ème} pilier. Un savant mélange entre les systèmes de l'AVS et du 2^{ème} pilier ajoute à la confusion et annonce de nouveaux coups de canif dans l'AVS. C'est d'ailleurs ce qui se passe avec la grave entorse au principe de l'AVS puisque les rentes deviennent différentes entre retraité-e-s actuels et nouveaux.

Certes, les rentes AVS, endiguées depuis 1975, vont augmenter de 70 francs pour les nouveaux retraité-e-s et de quelque 3% pour les couples. Mais cette augmentation est financée par une croissance des cotisations AVS de 0,3%. En plus, cette mini manne ne peut absolument pas compenser le trou creusé dans le deuxième par la baisse du taux de conversion. Et même si les rentes AVS pour les futurs retraité-e-s tentent de faire meilleure figure, en fin de comptes -et c'est ce qui est important- les rentes de la prévoyance vieillesse vont globalement diminuer.

Malgré le rôle de roue de secours du 2^{ème} pilier que l'on impose à l'AVS !

Il faut bien admettre que les 900 milliards capitalisés dans le 2^{ème} pilier restent fragiles et coûteux en frais de gestion. Au contraire du système de répartition de l'AVS qui a fait ses preuves, malgré la démographie et les crises économiques: les cotisations encaissées durant un an paient les rentes de l'année suivante.

C'est pourquoi, soucieux de manifester son attachement historique aux principes du système sûr de solidarité et de transparence de l'AVS, de combattre les dérives et de garantir l'équité envers les femmes, le Parti du Travail POP soutient le référendum contre PV 2020 et lance l'idée de faire glisser peu à peu le 2^{ème} pilier dans le premier, tout en garantissant les droits acquis.

Parti Suisse du Travail - POP

VAL-DE-TRAVERS: AFRIKANA

La Fête internationale des travailleurs du 1er mai trouve ses origines dans de dures luttes vieilles de plus d'un siècle pour améliorer les conditions de travail du peuple. Notre société actuelle qui engloutit tout au nom de l'argent a tendance à l'oublier. Beaucoup oublient ce que cette fête représente et se contentent de « fêter » le 1er mai en profitant du congé pour siroter une bière devant la télé ou partir en week-end prolongé.

Dans le Val-de-Travers, sous l'impulsion de notre parti, les membres et sympathisants du POP, du PS et d'UNIA, se réunissent chaque année pour préserver le sens premier de cette fête, qui est d'honorer tous ceux qui se sont battus pour nos droits et la dignité pour tous. Sans leur combat, nous n'aurions pas de vacances payées, nous travaillerions encore tous le samedi, il n'y aurait pas d'assurances maladie, accident, chômage, pas d'AVS et les femmes n'auraient pas le droit de vote! Et la semaine de 42 heures serait un rêve – de nos jours il faut rester très, très vigilants et combattifs pour que ces acquis sociaux ne soient pas démantelés.

Cette année, nous nous sommes retrouvés à la salle Fleurisia pour partager cette journée festive. Grande paella, pâtisseries et beau moment musical avec Daniel Wittmer & The Noisy Silence, groupe de jeunes Vallonniers venus jouer gratuitement et qui a joliment secoué l'assistance.

JEUNES POP: CONTRE LA GUERRE ET L'IMPÉRIALISME !

Le 11 avril dernier, le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) a lancé une initiative populaire dite « Contre le commerce de guerre ». Cette initiative vise à interdire à la Banque nationale suisse, aux institutions de prévoyance publique (1er pilier) et professionnelle (2^{ème} pilier), ainsi qu'aux fondations suisses de financer (par le biais de crédits ou d'achat d'actions par exemple) des entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaire provient de vente de matériel de guerre. Les Jeunes POP soutiennent l'initiative pour les raisons suivantes.

Les armes sont faites pour tuer le plus de gens possible, le plus efficacement possible, quelles que soient les mains dans lesquelles elles sont. Nous refusons de participer à de tels massacres. De plus, nous défendons la recherche de solutions de manière démocratique et pacifique en cas de conflit.

La Suisse prétend être neutre. C'est effectivement le cas si l'on considère que la neutralité est de fournir des armes à tous les belligérants sans distinction ! Nous défendons une autre vision de la neutralité, une neutralité qui a un but humaniste de paix et non d'enrichissement maximal.

La Suisse est la première place financière mondiale (25% des fortunes privées y sont gérées), elle a donc une grande influence sur le marché des capitaux. De plus, notre pays pourrait servir d'exemple à d'autres Etats. Une acceptation de l'initiative par le peuple marquerait donc une avancée significative de la

Une nouveauté : le stand de nourriture africaine tenu par l'association Afrikana Val-de-Travers qui nous a régales de leurs spécialités. En plus, une de leurs membres nous a offert un moment musical hors programme, coloré et dépaysant.

L'association Afrikana est toute jeune. Apolitique et non-lucrative, elle existe depuis juillet 2016 et ses buts sont, en plus de l'entraide et solidarité entre ses membres :

- Faciliter l'intégration des Africains en Suisse
- Promouvoir la culture africaine en Suisse
- Réaliser des œuvres sociales en Afrique
- Encadrer les jeunes Africains pour leur scolarité et les aider à trouver des places d'apprentissage

Afrikana cherche à grandir et à se faire connaître. Nous ne pouvons que les recommander vivement. N'hésitez pas à les contacter (Monsieur Ayité AJAVON, tél. 032 710 16 68), ils se feront une joie d'animer votre manifestation de leur présence.

POP Val-de-Travers

paix dans le monde. En un mot, l'acceptation de cette initiative contribuerait à conclure les conflits actuels et à prévenir les guerres futures.



Si vous êtes d'accord avec nous, si vous refusez que l'argent de nos retraites soit utilisé pour commettre des meurtres, si vous êtes favorables à une avancée de la paix dans le monde, signez et faites signer l'initiative. Des formulaires de signature sont disponibles sur le site internet du GSsA ou dans la rue.

Contre la guerre et l'impérialisme !

Nino Bovay